

Le Concept

Les concerts se déroulent devant 20 à 70 personnes environ voire plus si vous avez un grand salon, si celui se transforme en jardin l'été, ou si vous avez récemment hérité d'un arrière grand oncle milliardaire. J'ai découvert cette idée géniale en Vendée avec l'association Chants-Sons qui organise des concerts en appartements depuis bientôt 20 ans.

Comment ça se passe ?

Mais tout simplement... On sonne chez vous, vous ouvrez et nous voilà. Nous, c'est moi même et mon guitariste Pierre Yves Serre. Puis passe devant vous micros, sono, guitares, câbles en tout genre branchés en tous sens si ça rentre, mais ça rentre presque toujours (on a déjà joué dans un F1 à Lille, une carrosserie dans la Drôme, des jardins, des salons, des maisons en brique, des maisons en bois...). Oh miracle, voilà votre appartement prêt à devenir une véritable salle de spectacles en miniature. Le concert dure 1h15 environ. Après libre à vous d'organiser la suite selon votre bon plaisir, par exemple on peut se retrouver autour d'un petit buffet pour discuter et échanger...même la bouche pleine. Souffler les bougies si c'est un anniversaire. Et si ce moment musical et humain se passe loin de Montpellier, reste à prévoir de quoi héberger 2 musiciens.

Les Démarches à effectuer (3 exactement)

En organisant un Chant'Appart, vous devenez employeur d'un intermittent du spectacle, si, si !!!
Puisque vos invités musiciens restent, malgré quelques réformes peu avenantes, toujours intermittent. Et c'est là qu'intervient le GUSO, l'équivalent pour les artistes du chèque emploi service. Toutes les explications sont sur le site www.guso.com.fr ou par téléphone 0810 863 342 (prix d'un appel local).
En voici un court résumé :

Les 3 démarches à effectuer auprès du GUSO :

- 1 – L'inscription (on vous attribue un n° d'employeur)
- 2 – La Déclaration Préalable à l'embauche (à faire avant l'embauche d'un intermittent) Vous pouvez toujours revenir en arrière et ne pas employer l'intermittent préalablement choisi (ne me faites point cet affront!) mais elle est obligatoire en cas d'embauche.
- 3 - Le formulaire unique et simplifié du Guso (Les Charges sociales) à adresser au Guso dans les quinze jours suivant la fin du contrat de travail accompagné du règlement des cotisations sociales.

Les démarches ne sont pas forcément compliquées mais un peu abscondes pour qui n'est pas habitué à l'étrange jargon « Gusoien »... Mais n'ayez crainte nous avons appris à le maîtriser et nous pouvons sans problème, vous guider dans ces quelques démarches administratives.

Combien ça coûte

300 euros en tout comprenant : salaire des musiciens, charges sociales, sono.... Pour vous donner une simple idée, avec 40 personnes chez vous et en demandant à chacune une participation de 8 euros (soit à peine le prix d'un ticket de ciné), vous avez la possibilité d'avoir un concert à la maison, de passer un très beau moment entre amis, de proposer une soirée vraiment originale et en plus, les semaines suivantes vous ne regarderez plus votre salon tout à fait de la même façon.

Juste au cas où vous auriez eu la drôle d'idée d'habiter loin de nous, un petit défraiement pour la route est le bienvenu. Mais bien sûr tout cela se discute en fonction du lieu et des concerts que l'on peut avoir aux alentours.

Alors je vous dis à bientôt chez vous... **Laurent**